



Commission
européenne

A propos d'Eurydice

Le réseau Eurydice fournit de l'information sur les systèmes éducatifs européens ainsi qu'une analyse de ces systèmes et des politiques menées en la matière. Il est constitué de 40 unités nationales basées dans les 36 pays qui participent au programme de l'Union européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie; il est coordonné et géré par l'Agence exécutive «Éducation, Audiovisuel et Culture», située à Bruxelles, qui élabore ses publications et fournit une vaste gamme de ressources en ligne.

Eurydice en bref

Chiffres clés des enseignants et des chefs d'établissement en Europe



Chiffres clés des enseignants et des chefs d'établissement en Europe est un nouveau produit dans la collection «Chiffres clés» d'Eurydice qui décrit l'état des lieux de la profession enseignante dans 32 pays (États membres de l'UE, Croatie, Islande, Liechtenstein, Norvège et Turquie). Le rapport propose une image globale du développement professionnel et des conditions de travail des enseignants et des chefs d'établissement en Europe, soulignant ainsi ses points forts et ses faiblesses. Il peut, par conséquent, être utilisé pour promouvoir et améliorer la qualité de l'enseignement, qui est devenu l'un des objectifs clés du cadre stratégique de la Commission européenne pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation (ET 2020).

Le rapport propose plus spécifiquement de l'information relative aux enseignants du préscolaire, du primaire et de l'enseignement secondaire inférieur et supérieur général. Il se penche sur les différentes étapes de la carrière d'un enseignant, de la formation initiale à l'entrée dans la profession et du développement professionnel à la pension. Le leadership scolaire est abordé sous l'angle des conditions d'accès au poste de chef d'établissement, les types de leadership partagé et les principales activités exigées du chef d'établissement. Le rapport aborde aussi les caractéristiques et les conditions des enseignants et des chefs d'établissement, y compris l'âge, le genre, les heures de travail, le salaire ainsi que des aspects de leur travail quotidien comme le ratio élèves/enseignant.

Chiffres clés des enseignants et des chefs d'établissement en Europe combine des données statistiques et de l'information qualitative organisée en 62 indicateurs dérivés des données primaires fournies par le réseau Eurydice, des données Eurostat et des résultats des enquêtes internationales TALIS 2008, PISA 2009 et TIMSS 2011.

Cette brochure donne un aperçu des principales conclusions du rapport.

L'étude complète

Chiffres clés des enseignants et des chefs d'établissement en Europe est disponible en anglais sur le site d'Eurydice

http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/key_data_en.php

La version imprimée

est disponible à la demande:
eacea-eurydice@ec.europa.eu

Contact

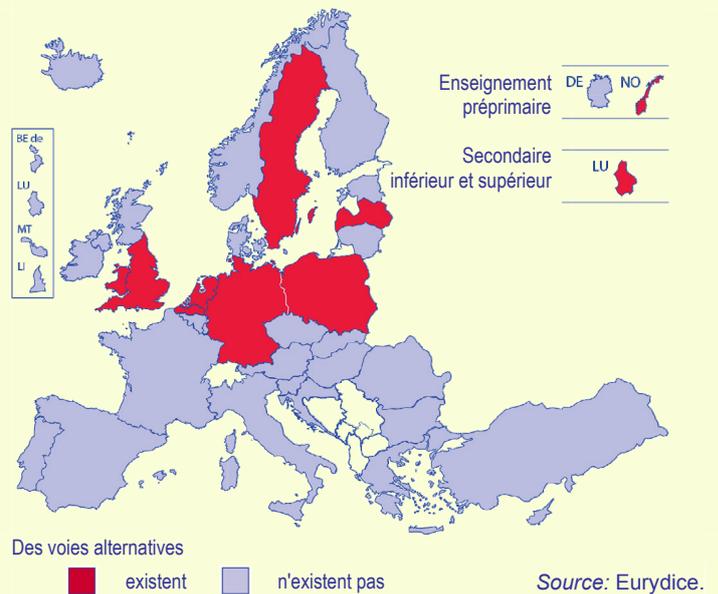
Wim Vansteenkiste,
Communication et Publications:
+32 2 299 50 58

Éducation et
formation

La formation initiale des enseignants exige généralement un diplôme de niveau bachelor obtenu après quatre années d'études

En Europe, les futurs enseignants doivent en général étudier pendant quatre ou cinq ans. La certification qui prévaut pour les enseignants du primaire et du secondaire inférieur est le diplôme de niveau bachelor. La même certification est nécessaire pour ceux qui veulent enseigner au niveau préprimaire, sauf pour les étudiants de la République tchèque, d'Allemagne, de Malte et de Slovaquie où une qualification de l'enseignement secondaire ou post-secondaire suffit. Seuls les étudiants qui veulent se qualifier pour enseigner dans le secondaire supérieur doivent obtenir un diplôme de niveau master dans la plupart des pays. D'autres voies alternatives pour devenir un enseignant qualifié, comme des programmes courts en emploi pour ceux qui veulent changer de carrière, ne sont pas très répandues en Europe.

Voies alternatives pour accéder à l'enseignement. Niveau préprimaire, primaire et secondaire (inférieur et supérieur) général, 2011/2012.



Peu de pays ont des exigences spécifiques pour l'accès à la formation initiale des enseignants

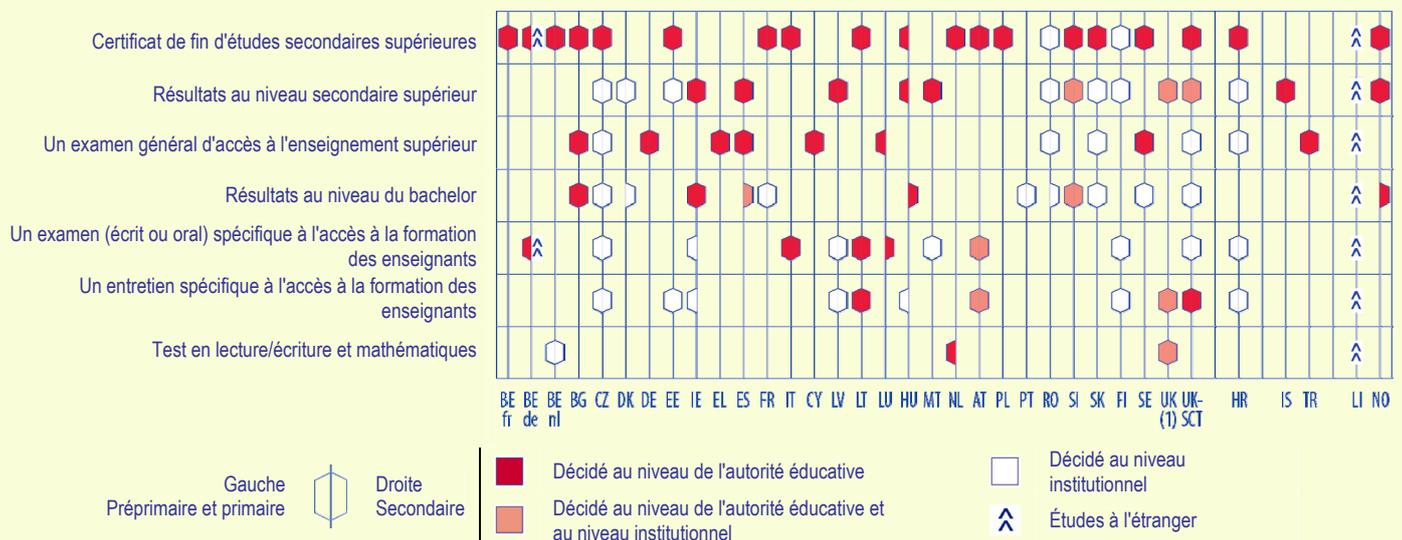
En Europe, l'admission à la formation initiale des enseignants semble être gouvernée par les conditions générales d'admission à l'enseignement supérieur plutôt que par des critères de sélection spécifiques ou des examens d'admission conçus spécialement pour la formation des enseignants. Seul un tiers de tous les pays européens utilise des méthodes de sélection spécifiques, telles que des tests d'aptitude ou des entretiens relatifs à la motivation des candidats à devenir enseignants.

Dans de nombreux pays, les conditions d'accès sont régies au niveau des autorités éducatives.

Dans d'autres pays, les établissements sont libres d'introduire des critères d'admission en plus des conditions minimales fixées au niveau central. Ce n'est qu'au Danemark, au Portugal, en Roumanie, en Slovaquie et en Finlande que la sélection est exclusivement déterminée au niveau de l'établissement. En Finlande, par exemple, l'examen d'entrée pour les enseignants généralistes (de la classe) comprend un examen écrit et un test d'aptitude. La coopération entre les différentes universités en matière d'admission des étudiants s'est intensifiée ces dernières années afin de rendre les programmes de formation des enseignants plus cohérents.

Méthodes de sélection/critères d'accès à la formation initiale des enseignants.

Niveau préprimaire, primaire et secondaire (inférieur et supérieur) général, 2011/2012.



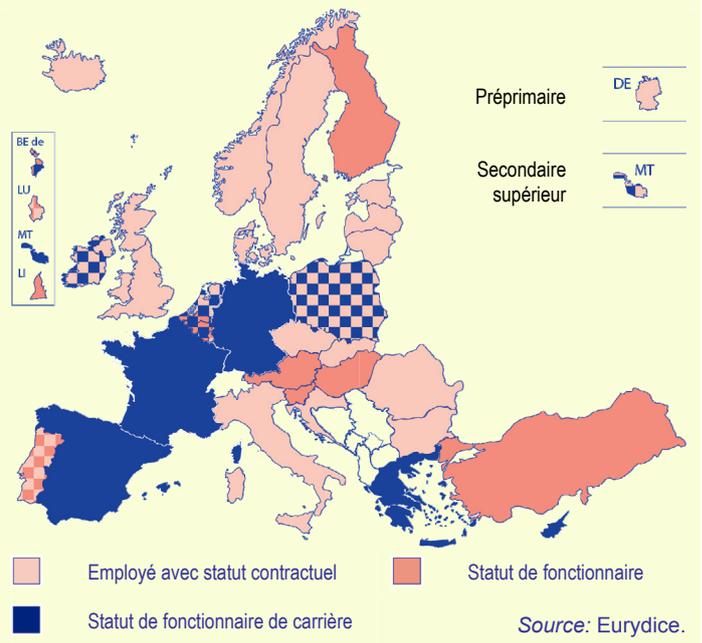
Source: Eurydice.

Les enseignants sont employés sur une base contractuelle plutôt que sous le statut de fonctionnaires

A l'heure actuelle, en Europe, de nombreux enseignants sont employés sur une base contractuelle. Bien que de nombreux pays proposent également le statut de fonctionnaire à leurs enseignants, peu proposent le statut de fonctionnaire de carrière avec un emploi à vie comme seule option d'emploi. Cette option existe comme l'unique forme d'emploi seulement en Espagne, en Grèce, en France, à Chypre, à Malte et en Allemagne. Bien que, globalement, la plupart des enseignants dans les pays européens participant ont des contrats à durée indéterminée après un certain nombre d'années, dans certains pays, les contrats d'emploi restent à durée déterminée. Dans certains cas, même les enseignants très expérimentés travaillent avec un contrat à durée déterminée.

En outre, les enseignants semblent de plus en plus recrutés par recrutement ouvert, directement par leurs employeurs, c'est-à-dire par les écoles et les autorités éducatives locales. Peu de pays font appel à des concours comme unique méthode de recrutement.

Types de statut d'emploi pour les enseignants dans le préprimaire, le primaire et le secondaire (inférieur et supérieur) général, 2011/2012.

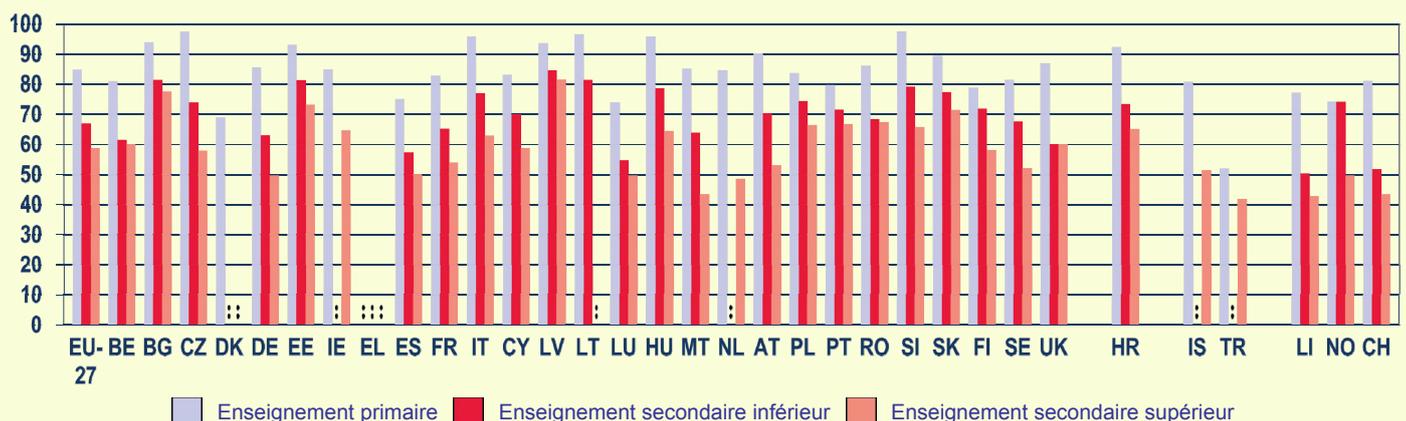


Plus le niveau d'enseignement est élevé, moins les femmes y sont représentées

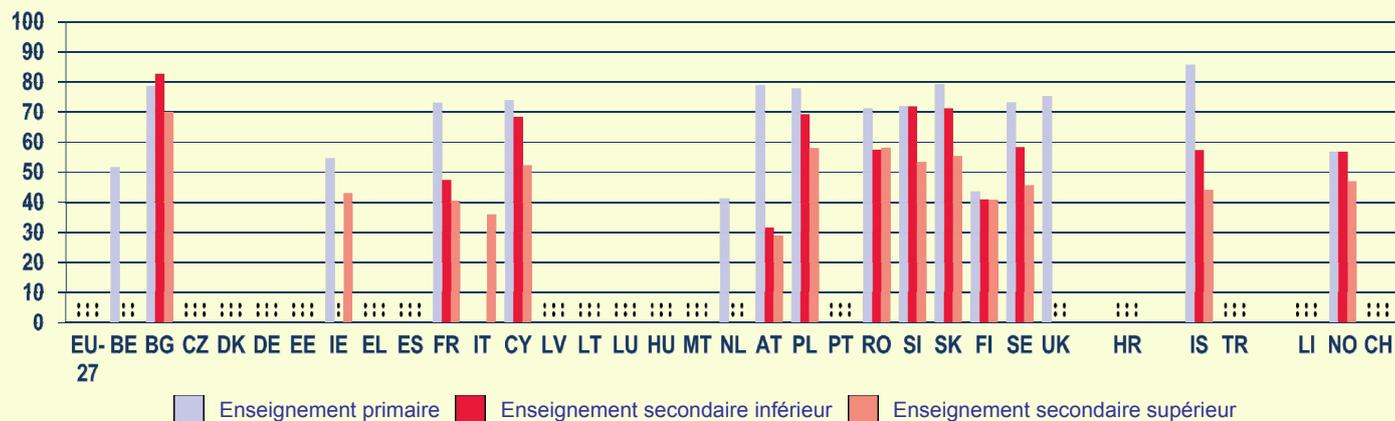
Dans l'UE, les enseignants représentent environ 2,1 % de la population active, soit environ un total de 5 million d'enseignants. Au sein de la profession, les inégalités entre les genres sont frappantes, avec une proportion nettement plus élevée de femmes enseignantes dans les niveaux d'éducation les moins élevés. En fait, dans tous les pays européens, dans l'enseignement primaire, les enseignants sont principalement des femmes. Les proportions varient entre 52 % de femmes enseignantes en Turquie, 68 % au Danemark à plus de 95 % en République tchèque, en Italie, en Lituanie, en Hongrie et en Slovaquie.

Au niveau secondaire supérieur, toutefois, la représentation des femmes diminue rapidement, et ce particulièrement en République tchèque, en Allemagne, en Autriche, en Finlande, en Suède et en Norvège. La réduction la plus significative est perçue à Malte où la représentation des femmes tombe de 85,2 % dans l'enseignement primaire à 43 % dans le secondaire supérieur. De même, les postes de gestion et de chefs d'établissement dans les pays pour lesquels les données sont disponibles sont principalement occupés par des hommes au niveau secondaire.

Pourcentage de FEMMES ENSEIGNANTES dans l'enseignement primaire et secondaire, secteurs public et privé combinés, 2010.



Pourcentage de FEMMES CHEFS D'ETABLISSEMENT dans l'enseignement primaire et secondaire, secteurs public et privé combinés, 2010.



Source: Eurostat.

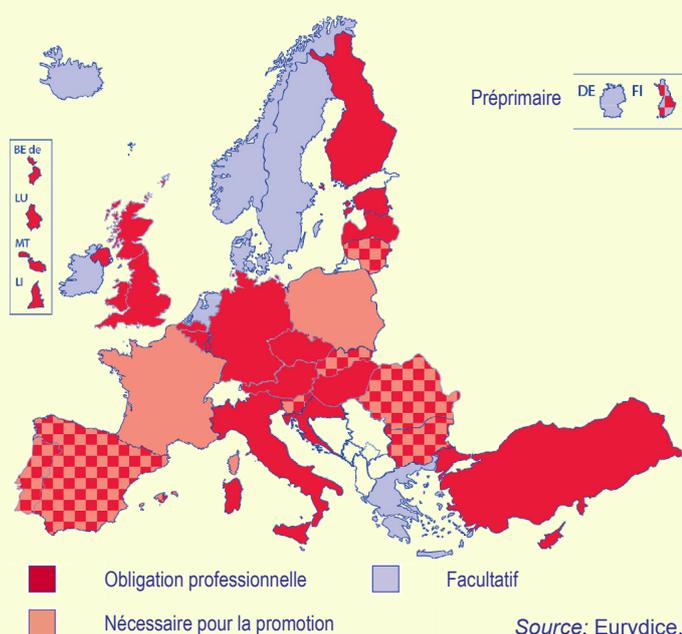
Les heures de travail officielles des enseignants sont similaires à celles des autres professions

En Europe, les enseignants, à tous niveaux d'enseignement, ont une obligation contractuelle de travail d'au moins 35 à 40 heures par semaine. Toutefois, le nombre minimal d'heures d'enseignement fixé contractuellement varie considérablement selon les pays, passant de 12 heures par semaine en Bulgarie et en Croatie au niveau primaire à 36 heures en Islande au niveau préprimaire. Alors que la plupart des pays et des systèmes ont fixé le nombre d'heures de travail global ou les heures pendant lesquelles les enseignants

doivent être présents à l'école, très peu définissent le temps de travail seulement en fixant le nombre d'heures d'enseignement (Communautés française et allemande de Belgique, et Liechtenstein).

Le temps de travail global des enseignants comprend le nombre d'heures minimal passé en classe, le temps passé dans l'enceinte de l'école pour des réunions, etc. et le nombre d'heures nécessaire pour les préparations des cours et la notation.

Statut du développement professionnel continu des enseignants dans l'enseignement primaire et secondaire (inférieur et supérieur) général, 2011/2012.



Les écoles sont souvent obligées d'offrir des plans de développement professionnel à leur personnel enseignant

La majorité des pays considèrent le développement professionnel continu (DPC) comme une obligation professionnelle pour les enseignants. En outre, dans certains pays, la participation au DPC est une composante essentielle pour que les enseignants obtiennent une promotion en termes d'avancement de carrière ou d'augmentation de salaire.

C'est le cas en Bulgarie, en Espagne, en Lituanie, au Portugal, en Roumanie, en Slovénie et en Slovaquie. Dans de nombreux pays européens, les écoles sont obligées d'avoir des plans de DPC pour tout le personnel de l'établissement scolaire. Toutefois, moins d'un tiers des pays oblige les enseignants pris individuellement à avoir un plan personnel.

Les salaires de base minimaux bruts des enseignants sont souvent inférieurs au produit intérieur brut (PIB) par habitant d'un pays

Dans la majorité des pays, les salaires de base minimaux bruts des enseignants dans l'enseignement primaire et secondaire inférieur sont inférieurs au PIB par habitant d'un pays. Au niveau secondaire supérieur, les salaires statutaires des enseignants sont toujours inférieurs, mais représentent pratiquement 90 % du PIB par habitant. Comme une tendance générale, les pays qui ont des salaires relativement faibles au niveau primaire ont également les salaires statutaires les plus faibles dans le secondaire supérieur.

Les primes qui s'ajoutent au salaire de base peuvent augmenter considérablement le salaire d'un enseignant. Les allocations les plus fréquentes dans les pays européens sont attribuées pour des

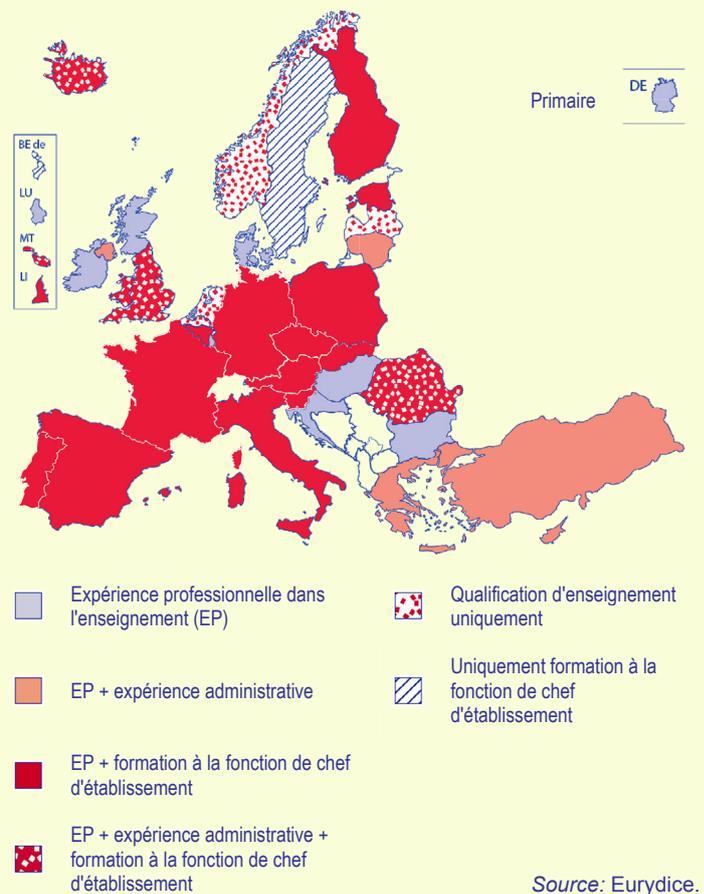
responsabilités supplémentaires telles que la participation à la gestion de l'établissement scolaire ou des heures de travail supplémentaires. Seule la moitié des pays examinés accordent des allocations aux enseignants sur la base de performances positives en matière d'enseignement ou en fonction des résultats des élèves.

En Europe, le salaire maximum brut des enseignants seniors est en général deux fois plus élevé que le salaire minimum des enseignants débutants. Toutefois, dans certains pays, il faut 30 ans aux enseignants pour obtenir le salaire maximum.

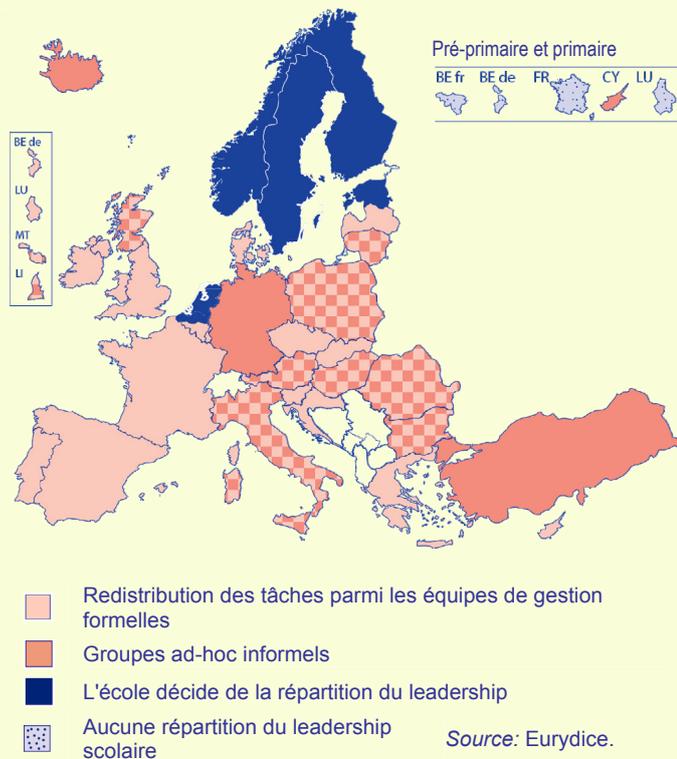
Dans de nombreux pays, une formation complémentaire spécifique est nécessaire pour devenir chef d'établissement

La première condition pour un enseignant d'obtenir le poste de chef d'établissement est généralement une expérience d'enseignement de cinq ans. Toutefois, la plupart des pays, appliquent une ou plusieurs conditions complémentaires: les futurs chefs d'établissement doivent avoir soit une expérience administrative, soit avoir suivi une formation spécifique à la fonction de chef d'établissement. De tels programmes de formation spécifiques existent presque partout, même dans les pays où une telle formation n'est pas requise pour accéder à cet emploi. De plus, les chefs d'établissement ont souvent l'obligation professionnelle de participer aux activités de DPC tout au long de leur carrière.

Expérience professionnelle et formation officiellement requises pour accéder à la fonction de chef d'établissement, du préprimaire au secondaire supérieur, 2011/2012.



Formes de leadership scolaire partagé promu par les autorités éducatives supérieures, du préprimaire à l'enseignement secondaire supérieur, 2011/2012.



Le leadership scolaire est souvent partagé entre des équipes de gestion formelles

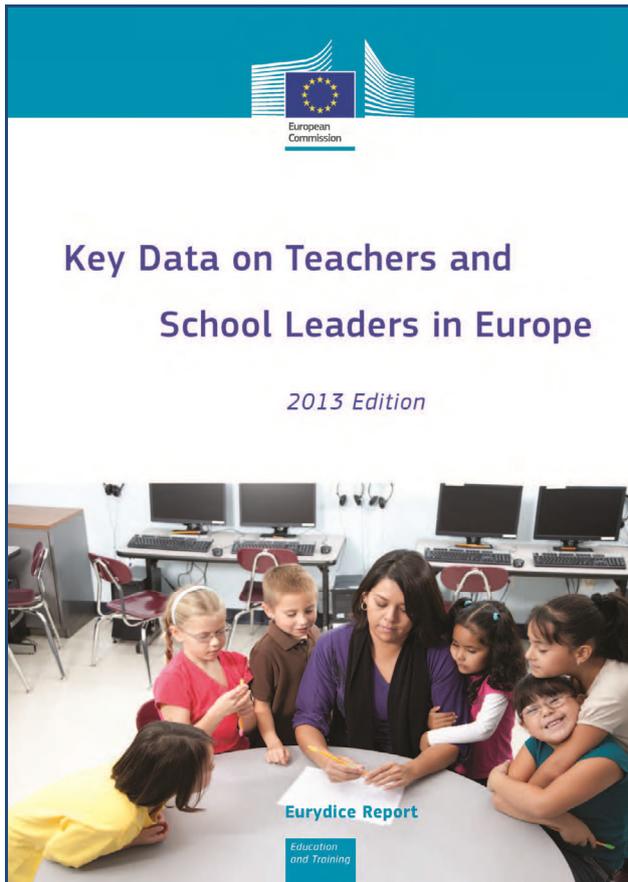
Dans la plupart des pays, le leadership scolaire est partagé entre des équipes de gestion formelles. Dans la plupart des cas, cela signifie qu'un ou plusieurs chefs d'établissement adjoint(s) et parfois un assistant administratif ou un comptable soutient le travail du chef d'établissement. La nomination d'un chef d'établissement adjoint dépend généralement de la taille de l'école et de la complexité de l'organisation. Des approches novatrices du leadership scolaire, telles que la distribution des tâches de gestion entre les enseignants ou la création de groupes ad-hoc de gestion informels, sont plutôt rares.

Note

Le leadership scolaire partagé fait référence à une approche en équipe de la gestion, où le pouvoir de gestion n'est pas de la responsabilité d'une seule personne, mais peut être répartie entre plusieurs personnes et au-delà de l'école. Le leadership scolaire peut englober des personnes occupant divers rôles et fonctions telles que les chefs d'établissement, les adjoints et les assistants du chef d'établissement, les équipes de gestion, le comité de gestion de l'école et le personnel de l'école impliqué dans des tâches de gestion.



Les approches novatrices de la gestion scolaire partagée sont encore rares en Europe



L'étude complète

http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/key_data_en.php/151EN.pdf

La version imprimée

est disponible à la demande

eacea-eurydice@ec.europa.eu



D'autres rapports d'Eurydice sur le sujet

- **Chiffres clés de l'éducation en Europe – édition 2012**
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/key_data_series/134fr.pdf
- **Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe 2012**
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/key_data_series/143EN.pdf
- **Les salaires et les allocations des enseignants et des chefs d'établissement, 2011/2012**
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/facts_and_figures/salaries_FR.pdf
- **Temps annuel d'enseignement recommandé dans l'enseignement obligatoire en Europe**
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/facts_and_figures/taught_time_EN.pdf